

**Liste des prix remportés par les exposants du comté de l'Islet aux expositions régionale et provinciale de Québec en 1935**

**EXPOSITION RÉGIONALE**

**CHEVAUX PERCHERONS**

Noms	Classe	Rang	Prix
Louis-J. Bois	Etalon, né en 1933	3ème	\$ 6.00
Louis-J. Bois	Etalon, né en 1932	1er	10.00
Wilfrid Caron	Pouliche, née en 1932	2ème	7.00
Louis-J. Bois	Jument, née avant 1932	2ème	9.00
Wilfrid Caron	Jument avec poulain	4ème	6.00
Louis-J. Bois	Jument avec poulain	5ème	5.00
Wilfrid Caron	Progéniture d'une jument	3ème	5.00
Louis-J. Bois	Progéniture d'une jument	1ère	15.00

Total pour les chevaux Percherons \$63.00

**CHEVAUX BELGES**

Rolland Caron	Etalon, né en 1933	2ème	\$ 7.00
Thaddée Caron	Etalon, né en 1933	3ème	6.00
Thaddée Caron	Etalon, né avant 1931	2ème	10.00
Thaddée Caron	Jument avec poulain	1er	11.00
Thaddée Caron	Progéniture d'un étalon	2ème	10.00
Thaddée Caron	Progéniture d'une jument	2ème	10.00

Total pour les chevaux Belges \$54.00

**CHEVAUX CROISÉS**

Louis-J. Bois	Pouliche, née en 1934	2ème	\$ 5.00
Thaddée Caron	Pouliche, née en 1933	1er	7.00
Jos. Létourneau	Pouliche, née en 1933	2ème	6.00
Louis-J. Bois	Jument, née en 1932	2ème	7.00

Total pour les chevaux Croisés \$25.00

Grand total pour les chevaux, Exposition Régionale \$142.00

Nombre de chevaux exposés: 17

**BÉTAIL AYRSHIRE**

Antoine Gagnon	Taureau de un an	2ème	\$ 6.00
Wilfrid Caron	Taureau de 3 ans	2ème	10.00
Wilfrid Caron	Taure, junior	4ème	3.00
Wilfrid Caron	Taure, sénior	3ème	4.00
Louis-J. Bois	Taure d'un an	3ème	4.00
Wilfrid Caron	Taure de deux ans	5ème	2.00
Chs-Ant. Cloutier	Vache tarie, en gestation	3ème	4.00
Antoine Gagnon	Vache, en lait, de 3 ans	3ème	5.00
Wilfrid Caron	Vache, en lait, adulte	2ème	9.00
Wilfrid Caron	Troupeau junior ou d'éleveurs	2ème	7.00
Wilfrid Caron	Progéniture sénior du père	2ème	7.00
Wilfrid Caron	Progéniture junior du père	3ème	7.00
Wilfrid Caron	Progéniture de la mère	2ème	9.00

Agronome J.-B. Potvin Troupeau de comté 3ème \$77.00  
45.00

Total pour le bétail Ayrshire à l'Exposition Régionale \$122.00

Nombre de têtes de bétail Ayrshire exposées: 13

Grand total pour toutes races à l'Exposition Régionale \$ 264.00

**EXPOSITION PROVINCIALE**

**CHEVAUX PERCHERONS**

Noms	Classe	Rang	Prix
Louis-J. Bois	Etalon, né en 1933	4ème	\$ 4.00
Louis-J. Bois	Etalon, né en 1932	2ème	19.00
Wilfrid Caron	Pouliche, née en 1932	3ème	9.00
Louis-J. Bois	Jument, née avant 1932	3ème	17.00
Wilfrid Caron	Jument avec poulain	6ème	10.00
Louis-J. Bois	Jument avec poulain	5ème	12.00
Louis-J. Bois	Progéniture d'une jument	2ème	20.00
Wilfrid Caron	Progéniture d'une jument	3ème	15.00

Total pour les chevaux Percherons \$106.00

**CHEVAUX BELGES**

Rolland Caron	Etalon, né en 1933	2ème	\$10.00
Thaddée Caron	Etalon, né en 1933	3ème	6.00
Thaddée Caron	Etalon, né avant 1931	4ème	10.00
Thaddée Caron	Jument avec poulain	4ème	17.00
Thaddée Caron	Progéniture d'un étalon	5ème	5.00
Thaddée Caron	Progéniture d'une jument	3ème	15.00

Total pour les chevaux Belges \$63.00

**CHEVAUX CROISÉS**

Louis-J. Bois	Pouliche, née en 1934	2ème	\$ 5.00
Thaddée Caron	Pouliche, née en 1933	2ème	6.00
Louis-J. Bois	Jument, née en 1932	2ème	7.00

Total pour les chevaux Croisés \$18.00

Grand total pour les chevaux à l'Exposition Provinciale \$187.00

**BÉTAIL AYRSHIRE**

Antoine Gagnon	Taureau de un an	5ème	\$6.00
Wilfrid Caron	Taureau de 3 ans	3ème	21.00
Wilfrid Caron	Taure, junior	7ème	2.00
Chs-Ant. Cloutier	Vache tarie, en gestation, de 3 ans	7ème	2.00
Antoine Gagnon	Vache en lait, de 3 ans	8ème	2.00
Wilfrid Caron	Vache en lait, adulte	7ème	7.00
Wilfrid Caron	Progéniture de la mère	5ème	15.00

Total pour le bétail Ayrshire \$55.00

Grand total pour toutes races à l'Exposition Provinciale \$242.00

Total pour les expositions Régionale et Provinciale \$506.00

**Consultations légales**

par l'aviseur légal du "Bulletin de la Ferme"

**AVIS IMPORTANT.**—Nos correspondants que cette page intéresse sont instamment priés de tenir compte des règles suivantes établies par le journal: 1. Seuls les abonnés peuvent bénéficier de ce service de consultation: c'est pourquoi toute demande de renseignements doit être signée, afin que nous puissions constater si le correspondant est abonné, 2. Les questions doivent être adressées directement au Bulletin; 3. L'avocat consultant n'est tenu de répondre qu'aux questions ordinaires usuelles, concernant les lois qui gouvernent les choses de la vie rurale. Les cas extraordinaires, ou qui nécessitent une longue étude, sont choisis à traiter entre le correspondant et l'avocat; 4. Si le correspondant désire une réponse immédiate par lettre, l'avocat consultant peut exiger des honoraires.

**FOSSÉ DE CHEMIN.**—Q. Le chemin qui est entretenu par le gouvernement libère-t-il les propriétaires de l'entretien des fossés et des clôtures?

Rép. à J. R. R. L.—Bien que le chemin soit aux soins du gouvernement, le propriétaire, locataire ou occupant est tenu à l'entretien du fossé, de même que les clôtures, s'il en est ainsi décidé par les règlements municipaux. Le fait par le gouvernement d'entretenir le chemin n'enlève pas à la municipalité sa juridiction.

**COTISATION SCOLAIRE.**—Q. Après la division d'un territoire en un nouvel arrondissement scolaire les contribuables de l'ancienne municipalité scolaire faisant partie de la nouvelle sont-ils tenus de payer leur cotisation à l'ancienne?

Rép. à G. D.—S'il s'agit d'arrangements ils sont tenus de la payer mais la cotisation imposée après le changement ou la division le contribuable de la nouvelle municipalité n'y est pas tenu.

**ÉVALUATION MUNICIPALE.**—Q. Les estimateurs peuvent-ils faire un rôle d'évaluation avant l'expiration de trois ans?

Rép. à J. M.—Ils le peuvent dans le cas où un rôle déjà fait aurait été cassé. Autrement un nouveau rôle d'évaluation fait avant l'expiration de trois ans pourra être déclaré nul et bref de prohibition sera accordé arrêtant la collection des taxes sur un tel nouveau rôle.

**ACTION EN DOMMAGES.**—Q. Peut-on prendre une action contre un individu qui ajoute à sa signature une qualité ou profession pour laquelle il n'est pas diplômé?

Rép. à V. G.—Pour prendre une semblable action il faut avant tout avoir un intérêt.

**CHEMIN ENTRETENU PAR LA COLONISATION.**—Q. La municipalité a-t-elle le droit d'élargir et d'entretenir un chemin si c'est aux frais de la colonisation.

Rép. à A. D.—Il faudrait s'assurer quelle résolution ou règlement la municipalité a passé à cet effet, ainsi vous pourriez voir si vous avez des droits contre la municipalité.

**LICENCE DE COMMERCE.**—Q. La municipalité peut-elle imposer une licence à une personne qui prend des ordres de commerce?

Rép. à J.-P.—Un marchand qui envoie ses commis prendre des ordres dans une municipalité voisine et qui y fait ensuite la livraison des marchandises achetées dans ses propres voitures est un commerçant exerçant son commerce dans telle

**Bulletin sur les récoltes**

QUÉBEC

DISTRICT DE MONTRÉAL:

**TEMPS**—Généralement frais et beau avec quelques averses. **POMMES:** Les McIntosh sont de grosseur moyenne et prennent une très bonne couleur. Les variétés hâtives sont presque finies; la cueillette des Wealthys se fait maintenant dans tous les districts. Approvisionnement limité de pommes Alexandre et Dudley actuellement offert sur tous les marchés de Montréal. **AUTRES FRUITS:** La gelée dans le district du Lac St-Jean a presque mis fin à la récolte de bluets. Le plus gros de la récolte de TOMATES est maintenant rentré. La quantité offerte par les cultivateurs n'est pas considérable presque toutes les conserveries n'en ont pas suffisamment pour leur permettre de fonctionner régulièrement. **POMMES DE TERRE:** Les expéditions de tubercules locaux se maintiennent considérables, mais les prix restent bas car presque tout le stock local est de catégorie No 2. Les producteurs locaux commencent à entreposer pour écouler leur stock plus tard. **AUTRES LÉGUMES:** Les derniers rapports signalent la présence de la pyrale du maïs dans tous les districts, plus encore que l'année dernière, et cela devient un problème sérieux pour les conserveries. On arrache encore de grosses quantités de betteraves, carottes, radis et navets; l'approvisionnement n'est pas cependant considérable. Les choux-fleurs deviennent rares et la demande pour ce légume est active. Il n'y a presque plus de laitue frisée et d'iceberg; il reste encore un peu de laitue de Boston.

**DISTRICT DE LA VILLE DE QUÉBEC:**

**TEMPS**—Frais, généralement beau, avec quelques averses. **POMMES** prennent bien leur grosseur, qualité passable. Les fruits locaux ont une bonne couleur. Approvisionnement moyen, prix fermes. **AUTRES FRUITS** BLUETS, abondants, bonne grosseur, qualité et état passable, prix fermes. Quantité moyenne de PRUNES, bonne qualité, prix passables. L'offre de Reines Claudes est restreinte. Demande ferme, prix modérés. Stock modéré de CANTALOUPS, qualité moyenne, demande passable, prix bons. **TOMATES:** Bon approvisionnement, qualité meilleure, demande constante, prix légèrement plus fermes. **POMMES DE TERRE:** Approvisionnement régulier, qualité bonne, demande régulière; provisions par camions en grande partie. Amélioration dans les prix. **AUTRES LÉGUMES:** Abondance de légumes verts de bonne qualité, prix modérés. Offre légère de céleri, qualité moyenne, bonne demande, prix passables.

municipalité et doit prendre une licence de commerce dans cette municipalité.

**GARANTIE DU VENDEUR.**—Q. L'acheteur a-t-il un recours contre son vendeur qui lui a vendu libre de toutes charges?

Rép. à T. M.—Si l'acheteur par la suite est troublé dans sa propriété il peut appeler en garantie son vendeur pour faire cesser le trouble qui existe et, à défaut, si jugement est rendu contre lui indemniser l'acheteur.

**Inspection des étalons pour l'année 1936**

Itinéraire que suivront les inspecteurs du Comité de Surveillance des Étalons de Québec, du 24 au 27 septembre 1935.

Sept. 24.—Loretteville	Chez M. Jos. Couture	9.00 à 9.30 a.m.
" 24.—Monument-Giffard	" M. Roméo Drouin	10.00 à 10.15 a.m.
" 24.—Ste-Famille, 1.-O.	" J.-B. Prémont	11.00 à 11.15 a.m.
" 24.—St-Joachim	Station Expérimentale	1.00 à 1.30 p.m.
" 24.—Baie St-Paul	Chez J.-E. Boivin	2.30 à 3.00 p.m.
" 24.—Ste-Agnès	" O. Gobeil	3.30 à 3.45 p.m.
" 24.—La Malbaie	Hôtel St-Etienne	4.00 à 4.30 p.m.
" 25.—Bagotville	" Commercial	1.00 à 1.30 p.m.
" 25.—Laterrière	Chez E. Gauthier	2.00 à 2.30 p.m.
" 25.—Jonquières	" A. Goudreau	3.30 à 4.00 p.m.
" 26.—St-Joseph-d'Alma	Hôtel	8.30 à 9.00 a.m.
" 26.—St-Cœur-de-Marie	"	9.30 à 10.00 a.m.
" 26.—Normandin	"	1.00 à 1.30 p.m.
" 26.—St-Félicien	"	2.00 à 2.30 p.m.
" 26.—Roberval	Chez Idas Dufour	3.00 à 3.30 p.m.
" 26.—Ste-Croix	" J.-C. Girard	4.30 à 5.00 p.m.
" 27.—St-Gédéon	" P. Murray	9.00 à 9.30 a.m.
" 27.—St-Bruno	" O. Tremblay	9.45 à 10.00 a.m.

L'inspection annuelle est obligatoire pour tous les étalons destinés à la monte. Veuillez avvertir tous les propriétaires dans votre localité. Le permis de 1935 doit être remis aux inspecteurs lors de l'inspection.

J.-J. GAUTREAU, Sous-secrétaire.  
Comité de Surveillance des Étalons.

**REÇU LE**

27 SEP. 1935

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE  
DU QUÉBEC

PER  
R-226

S  
B

COOPÉRATIVE  
INDUSTRIELLE

PARAIT  
LES JE

VOLUME XX